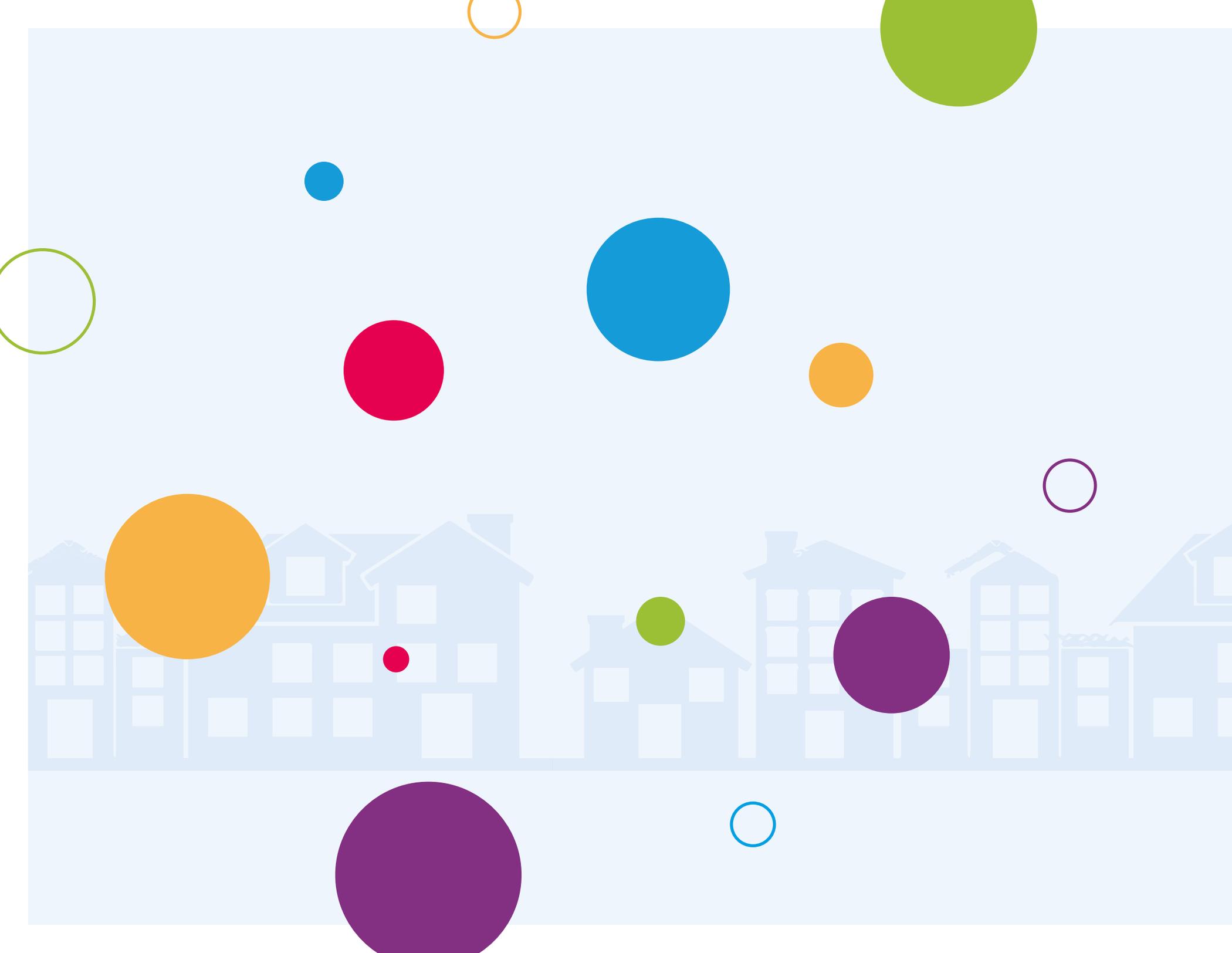
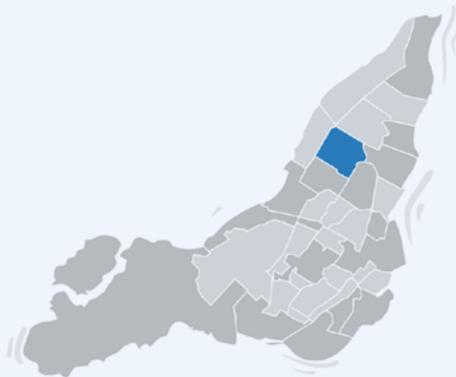


PLAN DE  
QUARTIER  
SAINT-LÉONARD  
2017 • 2021



Créons l'avenir,  
ensemble!





## TABLE DES MATIÈRES

● Mission de la Table de quartier .....	2
● Historique de la démarche de développement social.....	3
● Étape 1 : Lancement de la démarche du quartier .....	4
Étape 2 : Création du portrait du quartier .....	4
Étape 3 : Grand rendez-vous citoyen.....	5
Étape 4 : Création du plan de quartier .....	6
● Les enjeux prioritaires et les axes transversaux.....	7-8
Le plan de quartier en un coup d'œil!.....	9
Plan de quartier Saint-Léonard .....	10-13
● Structure de soutien.....	14-15
Nos souhaits collectifs .....	16
Remerciements .....	16
Lexique .....	17



## MISSION DE LA TABLE DE QUARTIER

Concertation Saint-Léonard (CSL) est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de rassembler des citoyens, des groupes et des organismes qui désirent travailler à l'amélioration du mieux-être de la collectivité léonardoise. Étant une Table de quartier et agissant comme instance de concertation intersectorielle et multiréseaux, CSL met en place des mécanismes participatifs dans le quartier afin que les différents acteurs se dotent d'une vision globale et commune des enjeux ainsi que des potentiels de développement du quartier. Pour y arriver, il est de coutume de mener une première étape de diagnostic afin de mettre en relief les enjeux locaux liés à la pauvreté, aux inégalités sociales, à la qualité et aux conditions de vie des citoyens. Dans le cas de Saint-Léonard, il s'agit du *Portrait du quartier : Saint-Léonard en 2015*.

Par la suite, le tout s'articule autour d'une démarche de planification qui permet de prioriser certains enjeux et ce, sur la base du diagnostic local, d'une lecture de l'évolution des besoins sociaux et d'une analyse de facteurs environnementaux. La Table de quartier invite l'ensemble des acteurs locaux, notamment les citoyens, à participer à l'établissement collectif des priorités et des axes de travail. À Saint-Léonard, on fait référence à cette étape en parlant du *Grand rendez-vous citoyen*. Le présent document, le *Plan de quartier de*

*Saint-Léonard 2017-2021* constitue donc le fruit de l'intelligence et de l'énergie collectives qui ont été déployées au profit de la démarche de développement social entamée en 2014 en collaboration avec l'ensemble des acteurs du quartier.

Concertation Saint-Léonard est fier de contribuer au développement du quartier à titre de porteur de cette démarche.

### EFFET LEVIER POUR SAINT-LÉONARD : LE PROJET IMPACT COLLECTIF (PIC)

En avril 2016, nous avons appris que Saint-Léonard est l'un des 17 quartiers ayant été sélectionnés pour le Projet Impact Collectif (PIC) de Centraide. Centraide s'est allié à de grandes fondations pour mettre sur pied le PIC, un soutien sur mesure et adapté à la réalité de chaque quartier. Le PIC invite les quartiers à proposer, à expérimenter, à innover et à faire autrement pour accélérer les changements dans leur milieu.

PROJET  
IMPACT  
COLLECTIF

COLLECTIVE  
IMPACT  
PROJECT





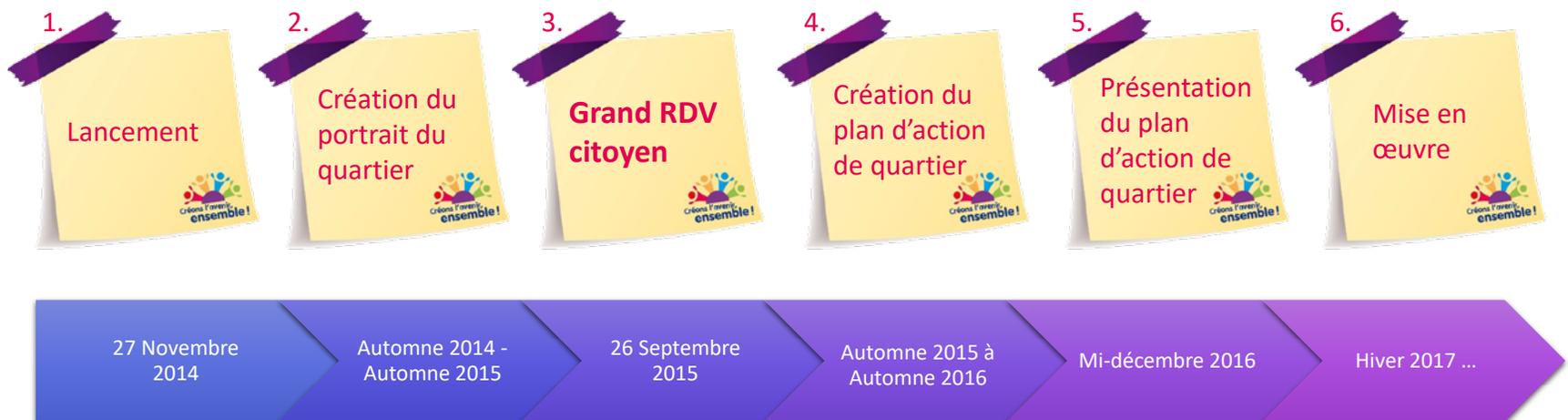
# HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL « CRÉONS L'AVENIR, ENSEMBLE! »

En 2014, l'ensemble des acteurs du quartier ont joint leurs forces afin de se lancer dans une première démarche de développement social. Citoyens et partenaires ont été invités à travailler ensemble pour se doter d'une vision commune pour le quartier. Les actions et les changements souhaités de cette planification stratégique auraient au cœur de leur intention : améliorer les conditions de vie des citoyens de Saint-Léonard.

Un comité de coordination fut créé et était composé de représentants de l'arrondissement de Saint-Léonard,

de la SDC Jean-Talon, du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, du Regroupement Interculturel de Saint-Léonard, du Centre des aînés du réseau d'entraide de Saint-Léonard, de Dynamo, ressource en mobilisation des collectivités, de deux citoyennes et de Concertation Saint-Léonard. Ce comité a été mis en place afin de construire les fondations de la démarche telles que les valeurs souhaitées, les grandes étapes, l'échéancier des objectifs et des travaux, le logo, le slogan, etc.

Tous les acteurs du quartier étaient dorénavant interpellés afin qu'ils puissent créer l'avenir, ensemble!



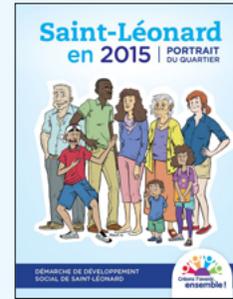


## ÉTAPE 1 : LANCEMENT DE LA DÉMARCHE DANS LE QUARTIER

Le 27 novembre 2014 sous une formule d'un 5 à 7, plus de 50 citoyens, partenaires communautaires et institutionnels étaient présents au lancement de la démarche. Lors de cet événement, le logo de la démarche fut dévoilé et les différentes étapes de la démarche furent présentées. Également, ce fut l'occasion de lancer un appel dans le quartier afin de créer les différents sous-comités de travail nécessaires pour réaliser les étapes de la démarche.

### L'HISTOIRE DERRIÈRE LE LOGO « CRÉONS L'AVENIR, ENSEMBLE! »

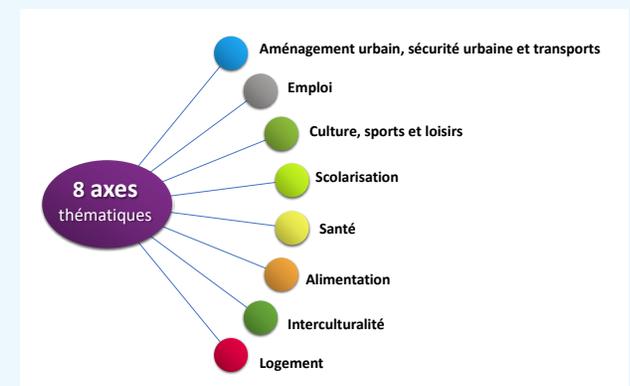
La signature visuelle de la démarche se veut une représentation d'un lieu où les acteurs collaborent ensemble. Le demi-cercle mauve au centre représente une table, autour de laquelle se retrouvent à un même niveau, tous les acteurs du quartier qui contribueront à cet espace de discussion et de création en y apportant leur propre couleur.



## ÉTAPE 2 : CRÉATION DU PORTRAIT DU QUARTIER

De décembre 2014 à septembre 2015, les membres du *sous-comité portrait du quartier* ont eu pour mandat d'aller chercher toute la documentation nécessaire dont les plus récentes données statistiques du quartier. À partir de ces informations, 13 consultations citoyennes publiques ont été réalisées dans différents lieux afin de dresser un portrait du quartier actualisé. Ce sont plus de 199 participants qui ont partagé leurs réalités et ont donné leurs impressions des forces vives et des défis à relever à Saint-Léonard dans les prochaines années.

Au terme de cette étape riche en échanges et en informations, 8 grands enjeux sont ressortis. Les résultats des statistiques, des problématiques et des réalités vécues dans le quartier en lien avec les 8 enjeux ont été mises en relief dans un document *Portrait du quartier Saint-Léonard 2015* qui serait présenté lors d'un grand événement collectif : *Grand rendez-vous citoyen*.



## ÉTAPE 3 : GRAND RENDEZ-VOUS CITOYEN

### UN 5 À 7 FESTIF AFIN DE SE METTRE DANS L'AMBIANCE!

Pour lancer le Grand rendez-vous citoyen, les citoyens et les partenaires du quartier furent conviés à un 5 à 7 festif à la mezzanine de l'Aréna Martin-Brodeur le vendredi 25 septembre 2015. Stratégie gagnante qui a permis de favoriser une mobilisation collective et de se plonger dans l'ambiance de l'événement.

### JOUR J : LE GRAND RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le samedi 26 septembre 2015 dans les locaux de l'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry a eu lieu le Grand rendez-vous citoyen où plus de 110 participants de tous horizons, dont plusieurs résidents de Saint-Léonard, ont pris part à cette étape importante.



## 4 ENJEUX PRIORISÉS



ACCÈS À L'EMPLOI POUR  
LES IMMIGRANTS SCOLARISÉS  
ET QUALIFIÉS



ENVIRONNEMENT PLUS  
SÉCURITAIRE POUR  
LES DÉPLACEMENTS ACTIFS



LA SCOLARISATION  
CHEZ LES JEUNES DU  
SECTEUR FRANCOPHONE



ACCÈS À DES LOGEMENTS  
ADÉQUATS POUR  
LES FAMILLES

À la suite d'une présentation du *portrait du quartier* actualisé, les participants ont pu réagir aux éléments présentés puis ils ont été invités à déterminer les enjeux du portrait qui leur apparaissaient prioritaires pour les prochaines années.

Au terme d'échanges et de discussions riches en diversité, 4 enjeux ont été priorisés et constituent les 4 grands axes d'action du plan de quartier de Saint-Léonard. Cette journée fut un franc succès dont il faut être fier puisqu'elle a marqué le début d'une belle mobilisation des divers acteurs du quartier autour d'un souhait collectif de créer l'avenir ensemble!

## ÉTAPE 4 : CRÉATION DU PLAN DE QUARTIER

### CUEILLETTE DE DONNÉES : ÉVITONS DE RÉINVENTER LA ROUE ET CONSOLIDONS NOS FORCES VIVES!

Afin de recenser les actions en cours et à venir dans le milieu en lien avec les 4 enjeux prioritaires du plan de quartier, 4 comités de travail composés de membres de l'équipe de Concertation Saint-Léonard et d'organismes communautaires du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, soit un par enjeu, ont travaillé conjointement entre janvier et septembre 2016 à recueillir ces données. Ces informations importantes ont servi d'outils de référence lors de la réflexion sur les changements souhaités et les actions du plan de quartier durant l'automne 2016.

Avant de créer une nouvelle action, il était important de ne pas réinventer la roue et de s'appuyer sur les actions existantes déployées dans le quartier afin de voir comment il serait possible ensemble, de les renforcer ou de les bonifier. Ce travail de terrain fut un apport essentiel pour avoir un portrait à jour des actions existantes, de celles à venir et des zones de bonifications possibles.

### SÉANCES DE TRAVAIL COLLECTIF

Au cours des mois de septembre à décembre 2016, il s'est tenu 8 séances de travail collectif où 221 partenaires et citoyens se sont impliqués afin de définir les changements souhaités ainsi que les pistes d'actions du plan de quartier. Ces séances ont permis aux

différents acteurs du quartier de partager leurs réalités, leurs besoins, leurs connaissances, leurs expertises et de créer une vision commune.



### COMITÉS TRANSITOIRES

Suite aux séances de travail collectif, 4 comités transitoires, un par enjeu, composés de citoyens et de partenaires, ont été créés afin de peaufiner et clarifier le travail entamé par la collectivité. Notamment, les membres des comités transitoires avaient le mandat de reformuler et de valider les libellés des changements souhaités et des actions collectives. C'est également au sein de ces comités que les différents acteurs impliqués ont défini les porteurs et les collaborateurs d'action potentiels, ainsi que les sources potentielles de financement. Au total, 12 rencontres ont eu lieu réunissant plus d'une quarantaine d'acteurs différents.

### DÉVOILEMENT DE L'ÉBAUCHE DU PLAN DE QUARTIER

Le 15 décembre 2016, dans une animation festive et dynamique, 52 participants dont 13 citoyens étaient présents afin de souligner le fruit d'un travail entamé depuis déjà 2 ans. L'ébauche du plan de quartier fut présentée et les acteurs présents ont été invités à partager leurs questionnements, leurs réflexions, leurs commentaires et leurs souhaits de collaboration dans la mise en œuvre du plan. Cette récolte d'information a permis d'identifier les zones à clarifier pour favoriser la mobilisation et



l'engagement de la collectivité dans la réalisation du plan de quartier.



# CRÉATION DU PLAN DE QUARTIER

## LES ENJEUX PRIORITAIRES DU PLAN DE QUARTIER

Les 4 enjeux du quartier pour 2017-2021, priorisés lors du Grand rendez-vous citoyen en septembre 2015 sont :

- **L'accès à l'emploi pour les immigrants scolarisés et qualifiés**
- **L'accessibilité économique à des logements adéquats pour les familles**
- **La scolarisation des jeunes du secteur francophone**
- **Un environnement plus sécuritaire pour les déplacements actifs**

## AXES TRANSVERSAUX

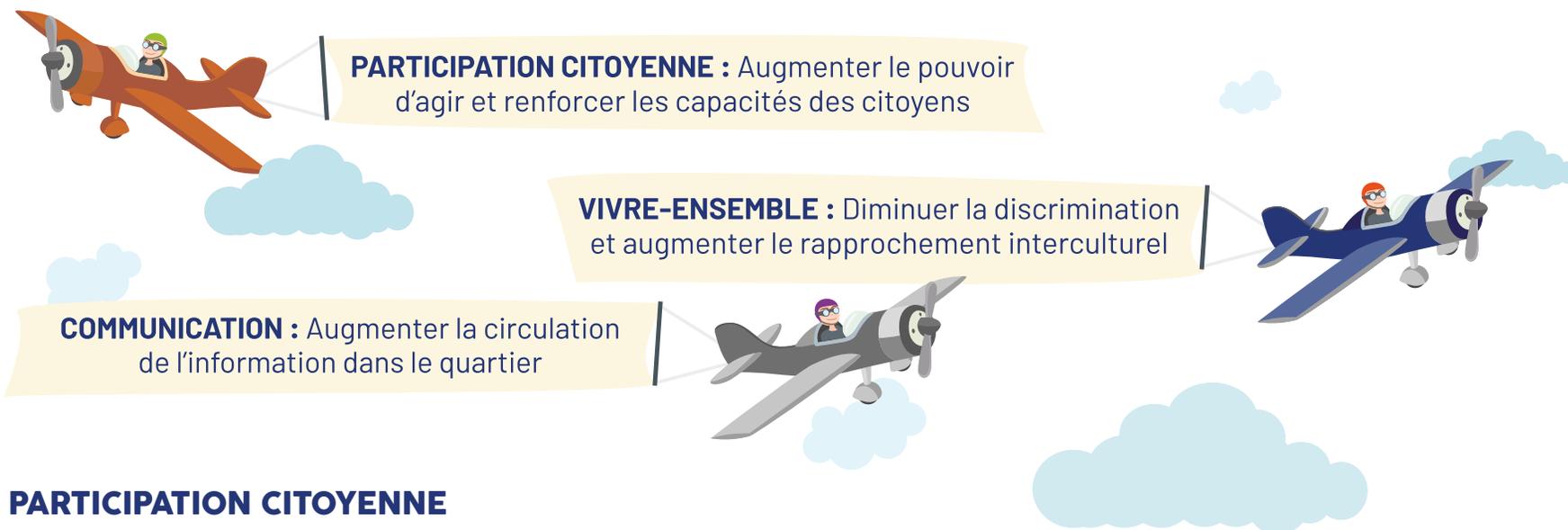
Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de quartier, trois axes transversaux ont été nommés par la communauté léonardoise comme étant des éléments-clés à développer davantage dans les prochaines années afin de soutenir les actions explicitement nommées au plan de quartier. Il s'agit de la communication, de la participation citoyenne et du vivre-ensemble.

Avec la transformation du portrait de la population dans les dernières années, il y a de nouvelles réalités et de nouvelles problématiques. Il faut donc réfléchir différemment pour encore mieux accompagner le quartier dans sa quête vers l'amélioration de la qualité de vie de ces citoyens.

## COMMUNICATION

Alors qu'en 2017, environ une personne sur deux à Saint-Léonard est issue de l'immigration, il apparaît clairement que les acteurs cherchent des façons efficaces de mieux rejoindre les citoyens car une portion importante de la population bénéficierait de mieux connaître les services offerts dans le quartier ainsi qu'au Québec de façon générale. Ce fait a été mis en lumière par de nombreux constats au sein de chaque enjeu indiquant qu'il serait souhaité de développer la connaissance des citoyens sur différents aspects. Voici des exemples :

- .....> programmes de soutien à l'emploi,
- .....> rôles et responsabilités en matière de logement,
- .....> culture du système scolaire québécois,
- .....> code de la route afin de favoriser des déplacements actifs sécuritaires.



## PARTICIPATION CITOYENNE

Afin de favoriser l'accueil et l'intégration dans un nouveau milieu de vie, il est bénéfique pour tout individu de s'impliquer dans sa communauté. De plus, afin que les actions menées soient et demeurent en lien avec les besoins réels de la population, il est souhaité que les citoyens puissent prendre une part active dans la mise en œuvre, la diffusion, le suivi et l'évaluation du plan de quartier. Les différents acteurs du milieu adhèrent avec la vision du *par et pour* la communauté. Dans le cadre de cette démarche de développement social, une attention particulière souhaite être portée sur les possibilités d'outiller et de former les citoyens qui souhaiteront s'impliquer et organiser diverses activités pour soutenir le développement du quartier.

## VIVRE-ENSEMBLE

Les données statistiques de l'ensemble des portraits ou profils sociodémographiques le démontrent, Saint-Léonard connaît depuis quelques années des changements importants au niveau de sa population sur différents aspects. Il y a notamment une plus grande diversité culturelle que jamais. Cependant, cette richesse peut se traduire parfois avec des phénomènes moins reluisants, tels que la discrimination (notamment en matière d'accessibilité à un emploi ou à un logement) ou le manque d'ouverture à la différence. C'est pourquoi, le vivre-ensemble apparaît aux yeux des acteurs comme un élément-clé à travailler tout au long de la démarche de développement social.

# LE PLAN DE QUARTIER EN UN COUP D'ŒIL!



### CHANGEMENT 1 :

Les employeurs de l'Est-de-l'Île de Montréal sont davantage sensibilisés à l'embauche d'immigrants scolarisés et qualifiés

ACTIONS	TYPES D'ACTIONS			PORTEURS	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
	POURSUIVRE	BONIFIER	CRÉER			
1. Création d'un portrait de la main d'œuvre d'immigrants scolarisés et qualifiés disponible dans Saint-Léonard et des secteurs potentiels d'embauche dans les entreprises de l'Est de l'île de Montréal		✓		Table locale de l'emploi et de entrepreneuriat (TLEE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les membres de la TLEE</li> <li>Les membres du comité de développement économique de l'Arrondissement de Saint-Léonard</li> </ul>	Court terme
2. Réalisation de plusieurs petits événements grand public sur l'emploi et la diversité culturelle pour favoriser la rencontre entre employeurs et immigrants		✓		Table locale de l'emploi et de entrepreneuriat (TLEE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les membres de la TLEE</li> <li>Chambre de commerce de l'Est de Montréal</li> <li>Organismes communautaires et institutionnels</li> </ul>	Court terme (3-4/an)
3. Développer des partenariats avec diverses instances du territoire de l'Est en leur offrant des séances d'information afin de faire connaître ou mieux comprendre les programmes et les services disponibles pour l'embauche d'immigrants scolarisés et qualifiés			✓	Horizon Carrière   CJE Viger/ Jeanne-Mance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les membres de la TLEE</li> <li>Chambre de commerce de l'Est de Montréal</li> <li>Organismes en employabilité</li> <li>Organismes communautaires et institutionnels</li> </ul>	Moyen terme

### CHANGEMENT 2 :

Les immigrants établis à Saint-Léonard et les employeurs de l'Est-de-l'Île de Montréal ont une meilleure connaissance des services et des programmes offerts par les organismes en employabilité

ACTIONS	TYPES D'ACTIONS			PORTEURS	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
	POURSUIVRE	BONIFIER	CRÉER			
1. Offrir des séances d'information sur les programmes et les services aux immigrants scolarisés et qualifiés, en ciblant plus spécifiquement les chercheurs d'emploi qui ne fréquentent pas les organismes en employabilité (Projet 5960)			✓	Horizon Carrière   CJE Viger/ Jeanne-Mance  AIEM	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les membres de la TLEE</li> <li>Organismes communautaires et institutionnels</li> <li>Emploi-Québec</li> </ul>	Court terme

**Échéancier :**

Court terme = dans les 12 mois

Moyen terme = 2 à 3 ans

Long terme = 4 à 5 ans

**ENJEU LOGEMENT**

**ACCÈS À DES  
LOGEMENTS  
ADÉQUATS POUR  
LES FAMILLES**

**CHANGEMENT 1 :**

**Atteindre la réalisation d'au moins 25 % des 2 100 logements sociaux nécessaires dont une grande majorité sera allouée aux familles avec 3 enfants et plus qui dédient plus de 30 % de ses revenus au logement**

ACTIONS	TYPES D' ACTIONS			PORTEURS	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
	POUR SUIVRE	BONIFIER	CRÉER			
1. Mobiliser les différents acteurs du milieu à l'importance du logement social en soutenant la réalisation du mandat et du plan d'action du CPLS (outils et ressources nécessaires)		✓		Comité promoteur du logement social (CPLS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres du CPLS</li> <li>• Organismes communautaires et institutionnels</li> </ul>	Court terme
2. Développer de nouvelles opportunités de création de logements sociaux (repérage de terrains et de bâtiments, réserve de terrain, veille stratégique, travailler la stratégie d'inclusion)		✓		Comité promoteur du logement social (CPLS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres du CPLS</li> <li>• Organismes communautaires et institutionnels</li> </ul>	Moyen terme
3. Mobiliser les familles afin qu'elles fassent connaître leurs besoins en matière de logement social		✓		Action dignité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres du CPLS</li> <li>• Organismes communautaires et institutionnels</li> <li>• Citoyens</li> </ul>	Court terme

**CHANGEMENT 2 :**

**Améliorer les connaissances des droits et des responsabilités des locataires afin de leur assurer une meilleure qualité de vie (salubrité, santé, relations propriétaires-locataires, discrimination, etc.)**

ACTIONS	TYPES D' ACTIONS			PORTEURS	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
	POUR SUIVRE	BONIFIER	CRÉER			
1. Créer et outiller une « brigade » de sensibilisation communautaire qui pourra informer les familles locataires de leurs droits et responsabilités			✓	Action dignité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres du CPLS</li> <li>• Organismes communautaires et institutionnels</li> <li>• Citoyens</li> </ul>	Moyen terme
2. Former et outiller les acteurs de première ligne afin qu'ils développent un langage commun et puissent offrir un référencement rapide et efficace vers les bonnes ressources		✓		Action dignité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres du CPLS</li> <li>• Organismes communautaires et institutionnels</li> </ul>	Moyen terme

**STRATÉGIE TRANSVERSALE :** Élaborer une stratégie de communication massive et réfléchie pour améliorer les connaissances des droits et responsabilités des familles locataires.

## CHANGEMENT 1 :

Dans 5 ans, les parents dont les enfants vont ou iront dans une école du secteur francophone ont une meilleure connaissance de la culture scolaire québécoise et une plus grande implication dans leur rôle en lien avec la réussite scolaire de leur enfant.

## ENJEU SCOLARISATION

LA SCOLARISATION  
CHEZ LES JEUNES  
DU SECTEUR  
FRANCOPHONE

ACTIONS	TYPES D' ACTIONS			PORTEURS	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
	POUR SUIVRE	BONIFIER	CRÉER			
1. Maximiser les espaces d'information pour les parents afin de renforcer leurs connaissances sur la culture scolaire québécoise et leur rôle dans la réussite scolaire de leur enfant afin qu'ils développent un langage commun		✓		Collectif Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Table de la Concertation en Petite Enfance via le Comité formation-outillage</li> <li>Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ)</li> <li>Les membres du Collectif Jeunesse</li> <li>Comité citoyen</li> </ul>	Moyen terme
2. Organiser des espaces de formation pour les intervenants afin qu'ils développent une compréhension et un langage communs		✓		Collectif Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ)</li> <li>Les membres du Collectif Jeunesse</li> </ul>	Moyen terme
3. Multiplier les occasions pour impliquer les parents en renforçant la collaboration entre l'école, la famille et la communauté		✓		Collectif Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau Réussite Montréal (RRM)</li> <li>Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ)</li> <li>Les membres du Collectif Jeunesse</li> <li>Comité citoyen</li> </ul>	Court terme

## CHANGEMENT 2 :

Dans 5 ans, les jeunes du secteur francophone sont mieux outillés pour effectuer leur transition scolaire.

ACTIONS	TYPES D' ACTIONS			PORTEURS	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
	POUR SUIVRE	BONIFIER	CRÉER			
<b>Transition de la petite enfance au primaire :</b> 1. Développer un projet harmonisé de transition de la petite enfance vers la maternelle avec les différents acteurs		✓		Concertation en Petite Enfance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau Réussite Montréal (RRM)</li> <li>Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ)</li> <li>Organismes communautaires et institutionnels</li> </ul>	Moyen terme
<b>Transition du primaire au secondaire :</b> 2. Faciliter, informer et offrir un accompagnement personnalisé particulièrement aux jeunes vulnérables lors de leur passage du primaire au secondaire en renforçant la collaboration entre l'école, la famille et la communauté		✓		Collectif Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ)</li> <li>Les membres du Collectif Jeunesse</li> <li>Réseau Réussite Montréal (RRM)</li> </ul>	Court terme
<b>Transition du secondaire à la vie active :</b> 3. Développer un système de référencement et d'accompagnement des jeunes non-diplômés au sein des organismes via un réseau de partenaires		✓		Horizon Carrière   CJE Viger/Jeanne-Mance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organismes communautaires et institutionnels</li> <li>Les membres du Collectif Jeunesse</li> </ul>	Court terme

**Échéancier :**

Court terme = dans les 12 mois

Moyen terme = 2 à 3 ans

Long terme = 4 à 5 ans

**ENJEU DÉPLACEMENTS ACTIFS****ENVIRONNEMENT  
PLUS SÉCURITAIRE  
POUR LES  
DÉPLACEMENTS  
ACTIFS****CHANGEMENT 1 :****Dans 5 ans, les utilisateurs des déplacements actifs dans Saint-Léonard ont une meilleure connaissance et respect du code de la route afin de favoriser des déplacements plus sécuritaires.**

ACTIONS	TYPES D' ACTIONS			PORTEURS	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
	POUR SUIVRE	BONIFIER	CRÉER			
1. Développer et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation avec une couleur locale			✓	CSL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les membres du Comité de développement durable (Arrondissement, Écoquartier, Concertation Saint-Léonard, CIUSSS, Horizon Carrière   CJE Viger/Jeanne-Mance, PME MTL Est, SDC Jean-Talon)</li> <li>Commissions scolaires</li> <li>Tables de concertations sectorielles</li> <li>SPVM</li> <li>Organismes communautaires et institutionnels</li> </ul>	Moyen terme
2. Développer et offrir des ateliers d'éducation et de formation favorisant la pratique de déplacements actifs et sécuritaires		✓		CSL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les membres du CDD</li> <li>Commissions scolaires</li> <li>Tables de concertations sectorielles</li> <li>SPVM</li> <li>Vélo-Québec</li> <li>Organismes communautaires et institutionnels</li> </ul>	Moyen terme

**CHANGEMENT 2 :****Dans 5 ans, les différents acteurs de changement\* ont développé une vision commune d'un environnement plus sécuritaire pour les déplacements actifs.** *\*Acteurs de changement : politiciens, fonctionnaires, directions d'école, commerçants, utilisateurs des déplacements actifs, etc.*

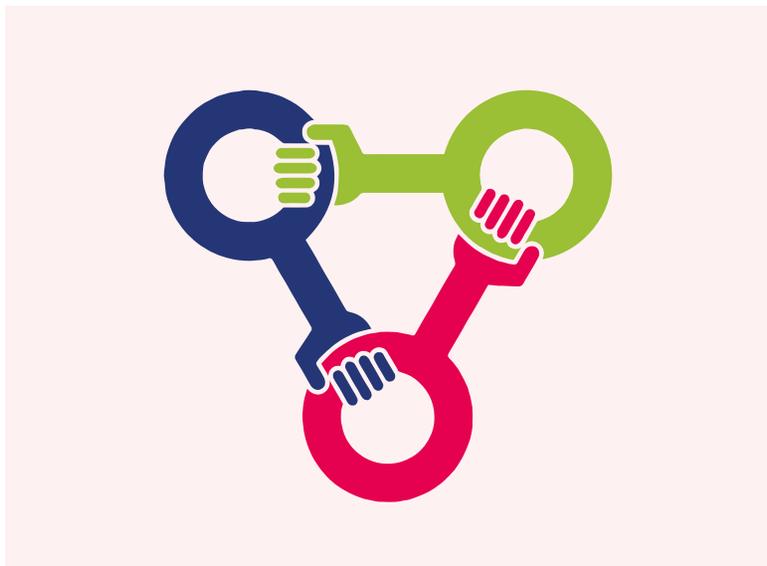
ACTIONS	TYPES D' ACTIONS			PORTEURS	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
	POUR SUIVRE	BONIFIER	CRÉER			
1. Arrimer les différents plans d'action existants, assurer une veille et développer des mécanismes de suivis	✓			Comité de développement durable (CDD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les membres du CDD</li> </ul>	Moyen terme
2. Créer des mécanismes récurrents de rétroaction avec les élus pour assurer les suivis des plans d'action en lien avec les déplacements actifs et sécuritaires	✓			CSL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoquartier de Saint-Léonard</li> <li>Arrondissement de Saint-Léonard</li> <li>SPVM</li> <li>Comité citoyen</li> <li>Citoyens de Saint-Léonard</li> </ul>	Moyen terme

**OBJECTIF ULTIME :** D'ici 5 ans, le nombre de déplacements actifs sécuritaires et efficaces sur l'ensemble du territoire léonardois aura augmenté de 20 % et ceux vers les arrondissements limitrophes de Saint-Léonard, de 10 %.



## STRUCTURE DE SOUTIEN

Les partenaires et les citoyens ont réfléchi à un mécanisme de gouvernance collective nécessaire au suivi et à l'évaluation du plan de quartier dans le but d'avoir une compréhension commune des rôles et des responsabilités des différents acteurs impliqués. Il s'agit de la structure de soutien, une des 5 conditions de l'impact collectif. Le 2 mars 2017, une formation interactive sous le thème de l'impact collectif et ses 5 conditions fut animée par Dynamo et a permis aux acteurs du milieu de découvrir cette approche qui nourrit le processus collectif du plan de quartier.



Le 8 mai 2017, un modèle de structure de soutien fut proposé et adopté collectivement par plus d'une trentaine d'acteurs. Avec cette structure de soutien, les acteurs du quartier souhaitent :

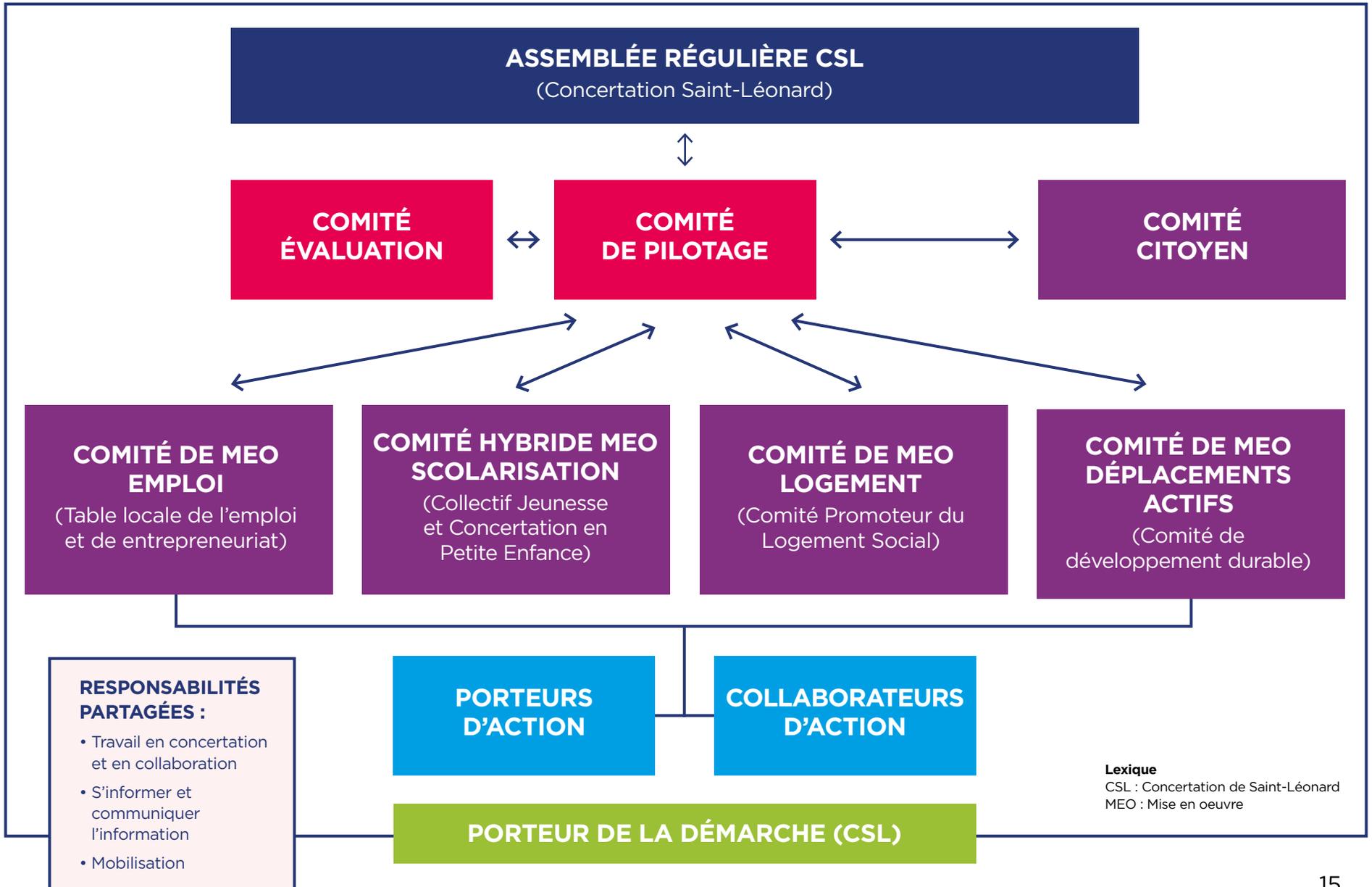
- **Continuer de développer la concertation et la collaboration**
- **Favoriser une communication en mode continu des informations**
- **Favoriser la mobilisation autour de la mise en œuvre du plan de quartier**
- **Favoriser un soutien mutuel entre les acteurs du milieu par un partage des connaissances et des expertises**

### **DES COMITÉS DE MISE EN ŒUVRE (MEO) INTÉGRÉS DANS LES INSTANCES SECTORIELLES EXISTANTES**

Afin d'éviter de créer des structures nouvelles et de surcharger davantage les acteurs du quartier, il fut proposé collectivement que les comités de mise en œuvre (MEO) soient issus ou intégrés au sein des tables sectorielles existantes. La structure de soutien se veut évolutive selon les besoins du milieu et a pour objectif de maintenir l'engagement, l'implication et la mobilisation de tous.

# STRUCTURE DE SOUTIEN

Démarche de développement social « Créons l'avenir, ensemble! »





## NOS SOUHAITS COLLECTIFS

→ Favoriser  
une culture  
d'apprentissage

---

→ Consolider  
les actions du  
milieu et agir en  
complémentarité

---

→ Favoriser  
l'innovation dans  
les pratiques

---

→ Favoriser un  
transfert des  
connaissances  
et d'expertises  
entre les différents  
acteurs du quartier

---

→ Travailler  
ensemble sur une  
vision commune

---

→ Développer la  
capacité collective  
d'agir du milieu

---

→ Favoriser  
la confiance  
mutuelle entre les  
acteurs du quartier  
pour renforcer  
la concertation  
et la mobilisation

---



## REMERCIEMENTS

C'est avec une grande fierté que Concertation Saint-Léonard agit à titre de porteur de la démarche de développement social de Saint-Léonard. Cependant, une telle démarche n'aurait pu voir le jour sans l'immense implication et détermination de l'ensemble des acteurs du quartier (citoyens, organismes communautaires, institutions, etc.). Ensemble, nous avons imaginé les différentes étapes, avons mobilisé les acteurs, avons réfléchi aux chemins à emprunter pour passer à l'action afin de faire une réelle différence dans Saint-Léonard.

Soyons fiers collectivement de nos réussites jusqu'à présent et regardons l'avenir avec confiance et enthousiasme face à notre capacité d'améliorer la qualité de vie des léonardois!



## LEXIQUE :

<b>AIEM :</b>	Accueil aux Immigrants de l'Est de Montréal
<b>CDD :</b>	Comité de développement durable
<b>CIUSSS :</b>	Centre intégré universitaires de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
<b>CLE :</b>	Centre local d'emploi
<b>CPLS :</b>	Comité Promoteur du Logement Social
<b>CSL :</b>	Concertation Saint-Léonard
<b>CSPÎ :</b>	Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
<b>MEO :</b>	Mise en œuvre
<b>PIC :</b>	Projet Impact Collectif
<b>PLD :</b>	Plan local de développement
<b>RRM :</b>	Réseau Réussite Montréal
<b>SDC Jean-Talon :</b>	Société de développement commercial Jean-Talon
<b>SPVM :</b>	Service de police de la Ville de Montréal
<b>TCRI :</b>	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
<b>TLEE :</b>	Table locale de l'emploi et de entrepreneuriat

**Porteur d'action :** Acteur qui assure la mise en œuvre et la réalisation des actions du plan dont il est responsable. Il effectue, auprès du comité de mise en œuvre (MEO), la reddition de compte des actions le concernant.

**Collaborateur d'action :** Acteur qui apporte une expertise et émet des conseils afin d'aider le porteur d'action dans sa mise en œuvre de l'action et l'atteinte des objectifs fixés. Il soutient le porteur d'action en termes de mobilisation, de recrutement de participants et de ressources humaines, matérielles ou financières.

**Comité de pilotage :** Comité de veille stratégique composé de 4 représentants des enjeux (1 par enjeu), 1 représentant interculturel, 1 représentant de l'Arrondissement de Saint-Léonard, 1 représentant du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, 2 représentants de Concertation Saint-Léonard et 2 représentants du comité citoyen. Il veille à la mise en œuvre des actions collectives du plan. Il joue le rôle de courroie de transmission d'information en assemblée régulière de CSL. Il reçoit les demandes de financement et les redditions de compte en s'assurant de la cohérence avec les orientations collectives du plan de quartier.

**Comité de mise en œuvre (MEO) :** Issu et/ou intégré dans les tables de concertations sectorielles, le comité de mise en œuvre (MEO) est un espace composé de différents acteurs du milieu afin de favoriser le soutien mutuel entre les acteurs dans la réalisation des actions collectives de l'enjeu concerné. Il s'agit de l'espace pour faire une mise en commun de la reddition de compte des actions collectives de l'enjeu concerné auprès du comité de pilotage.

**Comité de développement durable (CDD) :** Arrondissement de Saint-Léonard, Écoquartier de Saint-Léonard, Concertation Saint-Léonard, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, Horizon Carrière | CJE Viger/Jeanne-Mance, PME MTL Est, SDC Jean-Talon

**Table locale de l'emploi et de l'entrepreneuriat (TLEE) :** Horizon Carrière | CJE Viger/Jeanne-Mance, Arrondissement de Saint-Léonard, PME MTL Est, CSPÎ, Cégep Marie-Victorin, Emploi-Québec, Moëlle épinière, Concertation Saint-Léonard, Concertation Anjou, Carrefour Jeunesse emploi Anjou, AIEM

**Comité Promoteur du Logement Social (CPLS) :** Bâtir son quartier, Action Dignité, AIEM, Horizon Carrière | CJE Viger/Jeanne-Mance, Maison de la famille, Revitalisation urbaine intégrée Viau-Robert (RUI), Concertation Saint-Léonard, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

**Comité hybride de mise en œuvre (MEO) scolarisation :** CSPÎ, RRM, YMCA du Québec, AIEM, Collectif Jeunesse, Concertation en Petite Enfance, Horizon Carrière | CJE Viger/Jeanne-Mance, Arrondissement de Saint-Léonard et Concertation Saint-Léonard

**Comité citoyen :** Comité composé de citoyens résidents de Saint-Léonard qui ont à cœur les enjeux prioritaires du plan de quartier. Les membres du comité citoyen vont soutenir la mise en œuvre et l'évaluation du plan de quartier en mettant à contribution leurs compétences et leurs recommandations. Ce comité va travailler à maintenir l'intérêt, la mobilisation et l'engagement des citoyens dans l'atteinte des objectifs du plan.

**Comité de développement économique de l'Arrondissement de Saint-Léonard :** Emploi-Québec, PME MTL Est-de-l'Île, Arrondissement de Saint-Léonard, SDC Jean-Talon, Chambre de commerce de l'Est de Montréal, Fondation Mirella et Lino Saputo, Commission scolaire English Montreal, Écoquartier Saint-Léonard, CSPÎ, Chambre de commerce de Saint-Léonard, Concertation Saint-Léonard, Horizon Carrière | CJE Viger/Jeanne-Mance, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal



## **Concertation Saint-Léonard**

Pavillon Wilfrid-Bastien  
8180, rue Collerette, bureau 1250  
Montréal (Qc) H1P 2V5  
514 323-1417  
info@concertationstleonard.com

[www.concertationstleonard.com](http://www.concertationstleonard.com)